



La lettre de liaison du réseau Emploi - Formation ATD Quart Monde

N°7 - Novembre 2014

## Editorial

## Actualité

### Territoires zéro chômeur de longue durée

Quatre territoires se préparent et ont engagé la démarche expérimentale proposée par ATD Quart Monde.

En Ille-et-Vilaine, en Deux-Sèvres, dans le Nivernais et en Meurthe-et-Moselle quatre petits territoires constitués d'une ou plusieurs communes, ont décidé de s'engager.

Les élus, conseil régional, conseil général, communauté de communes, maires et conseillers municipaux ont débattu et finalement décidé de prendre le risque de réussir ce challenge particulièrement difficile : pour supprimer le chômage de longue durée, expérimenter un mécanisme de plein emploi volontaire.

Expérimenter une autre manière de concevoir l'emploi, une autre façon de provoquer le développement du territoire, une modalité complémentaire.

Plutôt que de laisser au développement économique moderne et robotisé l'entière responsabilité de créer de l'emploi (emploi lucratif certes, mais sélectif et rigoureusement limité par sa lucrativité même) c'est la création d'emplois complémentaires, même et surtout ceux qui ne sont pas tout à fait solvables aujourd'hui, qui sera le moteur de l'investissement économique et du développement de demain..

Pendant que ces territoires préparent et créent les conditions de l'expérience, au Parlement, un groupe de députés s'active sous la responsabilité et l'impulsion de Laurent Grandguillaume.

Une loi d'expérimentation est en gestation. Le mécanisme de plein emploi volontaire ne doit entraîner aucune dépense supplémentaire pour les budgets de l'État et des collectivités : il doit être financé par simple transfert de budgets existants. Ces budgets qui seront devenus partiellement sous-employés par la disparition même du chômage de longue durée sur le territoire.

**Patrick Valentin, Responsable du projet**

### Dynamique Nationale

Notre objectif principal est l'obtention de la loi d'expérimentation.

Nous continuons de mener de très nombreux entretiens pour présenter le projet, l'expliquer et le faire connaître à un certain nombre de décideurs. Parmi ces rendez-vous :

- **Jean Bassères**, Directeur Général de Pôle Emploi s'est dit intéressé par le projet souhaite suivre les expérimentations notamment au niveau de leurs évaluations

- **Patrice Joly**, Président du Conseil Général de la Nièvre, nous a dit être particulièrement sensible à notre démarche et partage notre volonté de créer les conditions nécessaires favorisant l'accès effectif pour tout chômeur à un emploi durable et de qualité. Il nous assure de l'engagement du Conseil Général pour mener les expérimentations, à nos côtés.

- **François Rebsamen**, Ministre du travail nous a reçu suite à une demande de Laurent Grandguillaume, député PS. Le Ministre du travail suivra le travail parlementaire dans les responsabilités qui sont les siennes.

Un groupe de députés PS, sous la responsabilité de Laurent Grandguillaume souhaite faire une proposition de loi pour permettre les expérimentations. Le travail parlementaire a commencé et une première audition des syndicats de salariés a eu lieu le 2 octobre. D'autres auditions sont prévues ces deux prochains mois.

Parallèlement, une stagiaire de l'ENA a réactualisé avec les données 2013, l'étude macroéconomique

chiffrant le coût annuel de la privation d'emploi en France. Le coût est stable sans surprise. Elle a poursuivi ce travail par une proposition de ventilation du coût de la privation d'emplois par financeurs (Etat, Conseils Généraux, Pôle Emploi, villes, ...).

Nous avons organisé à Redon deux journées de travail pour réfléchir aux modalités de mise en œuvre d'un nouveau contrat nécessaire aux expérimentations : le CDI Disponible. Ce travail, inspiré de la démarche du Croisement des Savoirs et des Pratiques élaborée par ATD Quart Monde, a réuni des chercheurs d'emploi, des cadres d'entreprises (du secteur privé et de l'Economie Sociale et Solidaire) et des professionnels du Service Public de l'Emploi (Pôle Emploi, Mission locale, DIRECCTE...).

## Dynamique territoriale

**4 territoires** sont engagés dans ce projet pour mener les 3 premières étapes des expérimentations (ne nécessitant pas l'obtention de la loi).

étape 0 : Faire connaître le projet et mobiliser les différents acteurs du territoire

étape 1 : Rencontrer les demandeurs d'emplois afin de répertorier leurs compétences et savoirs-faire

étape 2 : Rechercher sur le territoire les travaux utiles semi-solvables et créer le business plan du projet territorial

## Le Bressuirais

• **Porteurs** : Bernard Arru, directeur des Ateliers du Bocage et Alain Robin, directeur de la Maison de l'emploi.

Bernard Arru, situe l'expérimentation dans le cadre plus large des expérimentations d'Emmaüs sur la question de l'emploi. Il y a donc un suivi par le Mouvement Emmaüs au plan national.

Les Ateliers du bocage, l'entreprise d'insertion qu'il dirige, a la spécificité d'avoir cherché à pérenniser en CDI les emplois, et c'est également une entreprise adaptée (35 personnes à statut handicapé). Il y a depuis les débuts une recherche de mixité sociale entre salariés.

• **Le territoire pressenti**

Ce pourrait être le grand Mauléon, constitué de 9000 habitants (280 chômeurs de longue durée).

• **La situation du territoire**

Jusqu'à 2008, le taux de chômage était très faible de 3 à 4 %. Aujourd'hui, il est entre 7 et 8% ce qui est en dessous de la moyenne nationale, mais représente un saut considérable, lié à la crise mais aussi à Heuliez qui était

la plus importante entreprise du territoire et qui a réduit fortement son activité.

Il y a de l'emploi dans l'agroalimentaire, mais les entreprises ont du mal à trouver de la main d'œuvre locale et font appel aux personnes immigrées.

• **Le point sur le projet**

Une première rencontre de la communauté de communes de Delta-Sèvres-Argent avec élus, fonctionnaires, et structures concernées (en particulier la Maison de l'emploi) a eu lieu en novembre 2013

Suite aux élections municipales, le maire de Mauléon, président de la Maison de l'emploi a souhaité poursuivre la mise en œuvre du projet. Une présentation du projet a été faite aux 5 collèges de la Maison de l'emploi (syndicats, entreprise, ESS, ...). Depuis quelques semaines, le Conseil d'Administration de la Maison de l'emploi a donné son accord à l'unanimité pour réaliser l'étape 1 de l'expérimentation.

Le député Jean Grellier est très favorable au projet. Un autre atout est le soutien du nouveau président de Région Jean-François Macaire. L'équipe vient de le rencontrer.

Le conseil municipal de Mauléon d'octobre a mis à l'ordre du jour le projet et les réunions de sensibilisation sont programmées dans les semaines à venir.

## La Nièvre

• **Porteur** : Jean Rouffiac, directeur de l'association RéCoLTES.

L'association RéCoLTES a été créée en novembre 2012, suite à une volonté des élus du Pays Bourgogne Nivernaise de structurer des réponses en termes d'emploi, avec les viticulteurs de Pouilly Sancerre. Il y a 32 salariés, dont 21 en CDI à temps choisi. Elle expérimente la démarche du projet sans le financement qui l'accompagne, ce qui pose de grosses difficultés.

• **Le territoire pressenti**

Le territoire envisagé pour la mise en œuvre du projet sera la communauté de communes entre Nièvres et Forêts autour de Prémery et la commune de Châteauneuf-Val-de-Bargis. Le territoire d'expérimentation compte 4600 habitants et 280 chômeurs de longue durée.

• **La situation du territoire**

Très rural, il a perdu plus de 10% de ses emplois salariés, suite à la crise. Pas de plans sociaux mais des pertes d'activité progressives, emploi par emploi. Il a des richesses, avec des réserves de bois très importantes, et un gros potentiel touristique - beaucoup de parisiens y ont des résidences secondaires et viennent y passer leurs vacances - et un beau patrimoine naturel et historique. Mais

il y a peu de tourisme marchand. Le niveau de qualification moyen de la population est faible et le taux de chômage, largement supérieur à la moyenne nationale, est de 38 %. Beaucoup de personnes sont isolées, ont des problèmes de mobilité et de santé. Les élus, toutes tendances confondues, se sont dit qu'il fallait se prendre en main, mais se demandaient comment s'y prendre.

#### • Le point sur le projet

C'est par un article paru, il y a un an dans « Alternatives économiques » que Jean Rouffiac a pris connaissance du projet. Depuis, de nombreuses rencontres des élus et acteurs économiques ont eu lieu. C'est l'association Récoltes qui porte pour le moment le projet avec aussi une réalité économique très difficile. Récoltes se re structure en groupe Récoltes avec une partie défiscalisée pour porter les emplois d'avenir dans les petites communes, Récoltes agroenvironnement avec production bio sur 5 hectares mis à disposition et Récoltes Bâtiment qui va travailler avec les bailleurs et autres structures sur du travail interstitiel en second œuvre.

Récoltes développement, secteur défiscalisé portera l'expérimentation dans le cadre d'un PTCE.

Il y a des points d'appui importants, avec Patrice Joly, président du Conseil général, qui soutient le projet, et avec le directeur territorial de Pôle emploi qui voit les limites du travail de ses conseillers et est convaincu qu'il faut expérimenter (en particulier le suivi renforcé qu'ils veulent tester sur certains territoires).

Le Sénateur Gaëtan Gorce et le président du Conseil Régional François Patriat sont également partants, ce qui est important.

Le chef de file est Jacques Legrain président du plus gros bailleur social de la Nièvre, conseiller général et président de RéCOLTES.

Le comité de pilotage est en cours de création. L'État veut travailler sur la question (direction de la cohésion sociale, direction du travail) et nous souhaitons qu'il s'implique.

### La Meurthe-et-Moselle

• **Porteur** : La Communauté de commune du pays de Colombey et du Sud Toulinois, Président Philippe Parmentier, Directeur Xavier Loppinet.

En soutien actif : Divers acteurs ainsi que Denys Cordonnier, représentant ATD Quart Monde, consultant.

#### • Le territoire pressenti

La communauté de commune du pays de Colombey et du Sud Toulinois (<http://www.pays-colombey-sudtoulinois.fr>), territoire d'origine de Michel Dinet. Le territoire compte environ 11400 habitants, 39 communes, 30 kms du nord au sud, et 340 chômeurs de longue durée.

#### • La situation du territoire

Les actifs en emploi habitant le territoire sont environ 4800, qui travaillent en grande partie à l'extérieur du

territoire. Le nombre d'emplois sur le territoire intercommunal est environ de 3200. Il y a 15 entreprises de 10 à 50 salariés et 2 entreprises de plus de 50 salariés.

Il existe un chantier d'insertion intégré à la communauté de communes. La SCIC « Relais Lorraine » est également une entreprise qui pourrait devenir entreprise conventionnée. Il y a par ailleurs une importante base aérienne (Ochey, 1800 emplois).

Depuis de nombreuses années, le développement territorial et l'éducation populaire font partie des pratiques de ce territoire.

#### • Le point sur le projet

Le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle (CG 54) soutient la nécessité de ce projet dans le département (initialement par son président Michel Dinet).

Les élus et les techniciens de la Communauté de communes se sont emparés du projet. Après avoir réfléchi au projet en bureau communautaire (élus) et après quelques rencontres préalables (techniciens), les élus du bureau communautaire ont décidé et voté dans une délibération du 3 septembre 2014 d'engager l'expérimentation « l'emploi conçu comme un droit » sur le territoire intercommunal à condition qu'un soutien financier suffisant soit obtenu des partenaires. Avec des partenaires (CG 54, MEEF - Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation en pays Terres de Lorraine -, ATD Quart Monde), les techniciens ont élaboré le projet d'ingénierie et ont défini les livrables.

La Communauté de communes prend la responsabilité de maître d'ouvrage - porteur du projet, et souhaite y associer officiellement le Conseil Général 54, la MEEF et ATD Quart Monde. Cette démarche est en cours ainsi que la recherche de soutien par l'État, Pôle emploi, la Mission Locale et d'autres partenaires. Une équipe projet (maîtrise d'œuvre) composée a priori de 3 personnes (2 équivalents temps plein) est envisagée pour environ début 2015.

Dominique Potier est le député (PS) de la 5e circonscription de Meurthe-et-Moselle (181 communes) qui comprend ce territoire. Il soutient activement le projet à l'Assemblée Nationale.

### Le Pays de Redon

• **Porteurs** : Denis Prost, salarié d'ATD Quart Monde et le Point Accueil Emploi du canton de Pipriac.

#### • Le territoire pressenti

Dans un premier temps, les 5 communes du bassin de vie de Pipriac avait été envisagée, mais vu le nombre important de chômeurs de longue durée, il a été décidé de se limiter à Pipriac et Saint-Ganton. Les deux communes ensemble comptent 150 chômeurs de longue durée.

## • Le point sur le projet

Depuis fin 2012, les acteurs locaux du Pays de Redon Bretagne Sud sont informés de notre souhait d'expérimenter sur ce territoire.

Une réflexion avec le conseil général a amené à choisir un sous-territoire du canton de Pipriac, du fait notamment du taux important de chômeurs de longue durée (47%), et des problèmes de mobilité des personnes concernées.

Un comité de pilotage s'est constitué, composé des maires de Pipriac et Saint-Ganton, du Conseiller général et président du Point Accueil Emploi de Pipriac (PAE), de la responsable du PAE, de représentants d'entreprises locales, de citoyens engagés dans la démarche et du représentant local d'ATD Quart Monde.

Le projet a été présenté aux conseils municipaux des deux communes et à de nombreux acteurs locaux - entreprises, associations, travailleurs sociaux, agriculteurs... - ou intervenant sur le territoire - MEDEFI, Conseil général, Mission locale, Chambre de Métiers et d'Artisanat, Chambre de commerce et d'industrie, Union des Entreprises 35, Conseil régional, Communauté de Communes, Sous-Préfecture, DIRECCTE...

Début novembre, le PAE lance l'étape 1 du projet qui consiste à rencontrer les personnes privées d'emploi potentiellement concernées par le projet pour recueillir leurs expériences, savoir-faire et souhaits de travail. Elle sera suivie à partir de février de l'étape 2 visant à rechercher les travaux utiles que celles-ci, avec leurs compétences, pourraient réaliser. L'ensemble de cette ingénierie locale est financé par le Conseil général d'Ille-et-Vilaine, l'Union Européenne (fonds LEADER) le PAE et ATD Quart Monde.

## Zoom sur ...

### Un nouveau contrat : le «CDI disponible»

Dans le cadre du mécanisme que nous proposons, l'emploi directement financé par le marché, (l'emploi ordinaire) doit être « prioritaire », il ne doit jamais être concurrencé par l'emploi complémentaire cofinancé par la collectivité.

En conséquence, les entreprises conventionnées et les emplois qu'elles proposent ne doivent être créés qu'à proportion des besoins d'emploi de la population (pour permettre à tous ceux qui le désirent de jouer un rôle actif contractuel au sein de la société).

Cela justifie une disposition particulière qui sera prévue par la loi d'expérimentation : « **le CDI disponible** ».

Il faut en effet que chacun puisse être « en emploi » à durée indéterminée (CDI), mais si l'emploi est complémentaire cela signifie que toute personne occupant un emploi cofinancé doit rester « disponible », c'est-à-dire **inscrit à Pôle Emploi à ce titre**, et qu'elle s'engage en acceptant ce contrat complémentaire en CDI à examiner sincèrement toute proposition d'emploi ordinaire, financé directement par le marché ordinaire du travail, pour le cas où cette proposition d'emploi lui conviendrait.

Il s'agit d'un engagement juridique mais prioritairement d'un engagement moral et citoyen.

### Agenda de nos rencontres

- 17 / 06 : 2ème journée de travail sur la mise en oeuvre du CDI disponible
- 20 / 06 : Jean René Marsac, député Ille-et-Vilaine
- 23 / 06 : Réunion avec les responsables du CG54 et du territoire «Terre de Lorraine»
- 26 / 06 : Yves Hutin, Directeur territorial Pôle Emploi dans la Nièvre
- 27 / 06 : Marcel Bouvier, Maire de Pipriac
- 01 / 07 : Elsa Delaunay, déléguée territoriale du Conseil régional de Bretagne
- 07 / 07 : Président, Vice Président et Directeur de l'EPCI de Colombey-les-Belles
- 08 / 07 : Réunion du comité des territoires portant l'expérimentation
- 09 / 07 : Jean Bassères, Directeur Général de Pôle Emploi et Thomas Cazenave
- 09 / 07 : Bureau de l'EPCI de Colombey-les-Belles
- 10 / 07 : Pascale Bigot, Agence de Redon du Conseil Général Ille-et-Vilaine
- 11 / 07 : Céline Jaegy Roulmann, Conseillère Insertion au cabinet Ministre du Travail
- 18 / 07 : Patrice Joly, Président du Conseil Général de la Nièvre
- 21 / 07 : Michèle Kirry, Préfète de la Nièvre avec l'association Récoltes
- 24 / 07 : François Rebsamen, Ministre du Travail avec Laurent Granguillaume, député
- 01 / 09 : Jean François Macaire, Président du Conseil Régional Poitou-Charentes
- 01 / 09 : Hervé Lejeune, délégué départemental de l'union des entreprises 35
- 09 / 09 : Réunion du comité des territoires portant l'expérimentation
- 11 / 09 : Présentation du projet au Conseil Municipal de Saint Ganton
- 17 / 09 : Pierre Méhaignerie, Maire de Vitré
- 19 / 09 : Conseil d'Administration de la Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais
- 22 / 09 : Maxime Picard, Chef de section animation territ. Sous Préfecture de Redon
- 24 / 09 : Présentation du projet au Conseil Municipal de Mauléon
- 29 / 09 : Michèle Kirry, Préfète de la Nièvre avec l'association Récoltes
- 30 / 09 : Magdeleine Pradeire, Conseil Général des Deux-Sèvres

### Comité de rédaction :

Patrick Valentin,  
Frédéric Subbiotto

**Emploi conçu comme un droit**  
**Territoires Zéro chomeur de longue durée**  
Mouvement ATD Quart Monde  
63, rue de Beaumarchais  
93100 Montreuil